

CAMPAGNE SIX MOIS SANS RIEN

NOTE DE CONCEPT

La campagne **Six Mois Sans Rien** a pour objectif de sensibiliser et mobiliser les acteurs politiques, sociaux et économiques autour d'une proposition de loi portée par Léa Balage El Mariky (Députée écologiste de Paris) et présentée en commission des lois le 12 février et en séance le 20 février. Elle vise à supprimer le délai de six mois minimum d'attente, après dépôt de la demande d'asile, imposé aux demandeurs d'asile pour accéder au marché du travail.

3 CHIFFRES CLÉS :

- 6 mois : délai d'attente imposé aux demandeurs d'asile pour pouvoir demander une autorisation de travail, à compter de l'enregistrement de leur demande auprès de l'OFPRA.
- 360 euros : montant mensuel de l'Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA).
- 1 148 autorisations de travail délivrées sur 103 164 demandes d'asile.

Actuellement, ce délai prive de nombreuses personnes **du droit de travailler**, ce qui retarde leur intégration dans la société française et augmente les risques de précarité. **Les employeurs, organisations syndicales, représentants politiques** se rejoignent sur la nécessité de légiférer sur cette question.

Notre objectif est de faire avancer cette cause dans l'opinion publique et politiquement.

PLUSIEURS ACTIONS SONT PRÉVUES :

- **Un événement de lancement** : Un premier rendez-vous rassemblera associations, chefs de restaurant engagés et presse, dans un cadre convivial. Le 10 février.
- **Du bruit** : Une tribune et une campagne digitale autour du #SixMoisSansRien
- **À l'Assemblée** : Une séance photo " La promo des talents gâchés " ; série de portraits de députés et de personnes premières concernées. Le 11 février à 9h.

Contact : Imane au 06 95 09 16 93